



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 26 avril 2024. – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 26 avril 2024 :

- Le prix de l'essence ordinaire augmentera de 5,0 cents le litre.
- Le prix de l'essence super augmentera de 4,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 4,0 cents le litre.
- Le prix du diesel restera le même.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 183,3 et 184,5 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 195,0 et 196,2 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 186,2 et 187,3 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 130,2 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit une nouvelle révision des prix le 3 mai 2024.